

RAPPORT

N° 04

MAI 2026

GRAND ANGLE



Chaire UNESCO
**Alimentations
du monde**

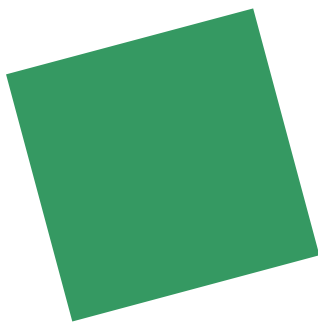
La Chaire Unesco Alimentations du monde décroise les savoirs sur l'alimentation. La série **Grand Angle** propose des rapports détaillant des études de cas, des monographies ou des résultats de recherche.

Insécurité alimentaire et politiques publiques au Brésil

Magdalena Morales Brizard, maître en sciences de la durabilité, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), Mexique.

Silvia Zimmermann, professeure, Universidade federal rural do Rio de Janeiro (UFRRJ), Brésil.

- Dans les années 2000, la lutte contre la faim est devenue une priorité nationale au Brésil. La mise en place du programme Fome Zero, du Conseil national de sécurité alimentaire (CONSEA) et du Système de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SISAN) a établi un cadre institutionnel inédit pour garantir le droit à l'alimentation.
- Septième pays le plus peuplé au monde, le Brésil conjugue urbanisation massive, inégalités régionales et dualité agricole. Si l'agriculture familiale fournit 70 % des aliments consommés, elle coexiste avec un agrobusiness exportateur qui concentre une majorité des terres et des revenus.
- Après des progrès notables jusqu'en 2014, la faim a resurgi au Brésil : en 2021, 55 % des foyers brésiliens subissaient une forme d'insécurité alimentaire. Crises économiques, pandémie, démantèlement des politiques publiques et inégalités structurelles ont fragilisé les acquis des décennies précédentes.
- Depuis 2023, face à la persistance des inégalités et la puissance de l'agrobusiness, le gouvernement Lula III tente de rétablir le dialogue social et les programmes emblématiques en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, malgré des marges budgétaires et politiques limitées.



Insécurité alimentaire et politiques publiques au Brésil

Magdalena Morales Brizard, maître en sciences de la durabilité, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), Mexique.

Silvia Zimmermann, professeure, Universidade federal rural do Rio de Janeiro (UFRRJ), Brésil.

Contexte social, politique et économique	4
État et mesure de l'insécurité alimentaire	4
Quel est le cadre réglementaire de l'insécurité alimentaire ?	5
De Lula à Dilma Rousseff : la consolidation d'un cadre national pour le droit à l'alimentation	6
Une rupture dans la gouvernance de la sécurité alimentaire	7
Le renouveau institutionnel de la sécurité alimentaire : entre reconstruction et contraintes	8
Les politiques publiques de lutte contre l'insécurité alimentaire	8
Exemples d'initiatives citoyennes pour lutter contre l'insécurité alimentaire	10
Conclusion	11

Contexte social, politique et économique

Avec ses 204 millions d'habitants en 2023, le Brésil est le septième pays le plus peuplé au monde. La densité de population demeure faible, avec 25 habitants par km², reflet d'un territoire vaste et contrasté. Près de 90 % de la population vit en milieu urbain, concentrée dans les grands centres du Sud-Est, tandis que les régions du Nord et du Centre-Ouest restent faiblement peuplées (Institut brésilien de géographie et de statistique, IBGE, 2024). La dynamique démographique a profondément évolué au cours des dernières décennies : la fécondité a connu une baisse marquée – désormais estimée à 1,63 enfants par femme (Nations unies, 2022) – et la croissance de la population s'est ralentie.

Le Brésil est une république fédérale composée de vingt-six États et d'un district fédéral. La Constitution de 1988, adoptée à la suite de la transition démocratique, consacre un modèle fondé sur la décentralisation. Le pays se distingue par une grande diversité culturelle et ethnique. Selon la *Fundação Nacional dos Povos Indígenas* (2022), il abrite 305 groupes autochtones répartis sur l'ensemble du territoire.

Le milieu rural se caractérise par une forte hétérogénéité sociale. L'agriculture familiale¹ y occupe une place centrale : elle fournit près de 70 % des aliments consommés dans le pays (Maluf, 2012) et constitue un pilier essentiel de la sécurité alimentaire nationale. Ces espaces ruraux, où coexistent de grandes exploitations agro-industrielles et des formes de production familiale, incarnent à la fois la richesse et les tensions du modèle agricole brésilien.

Sur le plan économique, la croissance s'est redressée ces dernières années, avec une hausse du produit intérieur brut de 3,1 % en 2023. Toutefois, les déséquilibres demeurent profonds : 38,7 % de la population active, soit plus de 40 millions de personnes, travaillent sans contrat

formel (IBGE). Cette économie informelle, persistante malgré la baisse du chômage (6,1 % en novembre 2023, le plus bas niveau depuis 2012), traduit la fragilité du marché du travail et la précarité d'une large part de la population.

En 2021, 5,8 % des Brésiliens vivaient sous le seuil international d'extrême pauvreté et 28,4 % se situaient en dessous du seuil de pauvreté défini pour les pays à revenu intermédiaire supérieur (Banque mondiale, 2023)². Malgré le redressement économique, les écarts de revenus, l'ampleur du travail informel et la fragilité des protections sociales ont contribué à maintenir une proportion significative de Brésiliens dans la précarité.

État et mesure de l'insécurité alimentaire

La situation alimentaire de la population brésilienne ainsi que l'ampleur, les dynamiques et les déterminants de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont évalués par différents outils statistiques et enquêtes. Ceux-ci s'appuient à la fois sur des indicateurs objectifs – tels que la composition du régime alimentaire, la prévalence de certaines carences nutritionnelles ou les dépenses des ménages – et sur des approches subjectives fondées sur la perception et l'expérience de la faim.

C'est dans cette perspective qu'en 2004, l'Enquête nationale par sondage auprès des foyers (*Pesquisa nacional por amostra de domicílios* – PNAD) intègre pour la première fois l'Échelle brésilienne d'insécurité alimentaire (*Escala brasileira de insegurança alimentar* – EBIA). Cet outil marque une étape décisive : il permet d'obtenir les premiers résultats nationaux relatifs à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CEA-CEPAL, 2017). L'EBIA repose sur une approche psychométrique qui évalue directement l'une des dimensions fondamentales de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à partir de la perception et de

1. Le terme « agriculture familiale » est une catégorie juridique au Brésil. Elle fait référence à une agriculture à petite échelle, en comparaison avec celle de l'« agrobusiness ». Afin d'accéder aux programmes gouvernementaux spécifiques à cette catégorie, il est nécessaire de faire partie du registre de l'Agriculture familiale.

2. Depuis 2017, la Banque mondiale a fixé le seuil international d'extrême pauvreté à 2,15 US\$/jour/personne et le seuil de pauvreté des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à 5,50 US\$ (Banque mondiale, 2022a). 11 % de la population mondiale était touchée par le seuil international de pauvreté extrême en 2020 (Banque mondiale, 2022b).

l'expérience vécue de la faim (MDS et SAGI, 2014)³. Adaptée aux réalités sociales du pays, elle comporte quatorze questions mesurant le degré d'insécurité alimentaire des ménages brésiliens.

Depuis son intégration à la PNAD, l'EBIA s'est imposée comme un instrument de référence pour évaluer la sécurité alimentaire. Sa méthodologie a progressivement été consolidée et intégrée à d'autres dispositifs statistiques nationaux, permettant un suivi plus régulier et plus précis des dynamiques sociales. C'est ainsi qu'en 2018, l'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE) mobilise l'EBIA dans le cadre de l'Enquête sur le budget des foyers (*Pesquisa de orçamento familiar* – POF). Les résultats mettent alors en évidence la persistance d'importantes fragilités : 36,7 % de la population présentent un certain degré d'insécurité alimentaire, révélant la vulnérabilité structurelle d'une part significative des ménages brésiliens.

En parallèle de l'introduction de l'EBIA, d'autres instruments statistiques ont contribué à approfondir la compréhension des différentes dimensions de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Brésil. L'Enquête nationale démographique et de santé (*Pesquisa nacional de demografia e saúde*), réalisée en 2006, a mesuré la prévalence de l'anémie et de l'hypovitaminose A⁴, apportant un éclairage essentiel sur les carences nutritionnelles persistantes. En 2008 et 2009, l'Enquête sur le budget des foyers a intégré un module sur la consommation directe d'aliments et actualisé des données datant de plus de trente ans. Enfin, l'Enquête nationale pour l'évaluation de l'impact de l'iodation du sel (*Pesquisa nacional de avaliação do impacto da iodação do sal*), conduite en 2008 en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a confirmé l'élimination des maladies liées à la carence en iode dans le pays.

En 2021 et 2022, la Rede PENSSAN (Réseau brésilien de recherche sur la souveraineté et la sécurité alimentaire et nutritionnelle) met en œuvre l'Enquête nationale sur l'insécurité alimentaire dans le contexte de la pandémie de Covid-19 au Brésil (*Inquérito nacional sobre insegurança alimentar no contexto da pandemia da Covid-19 no Brasil*). Conçue à partir d'un échantillon probabiliste de 2 180 foyers représentatifs de la population nationale en 2021 et 12 745 foyers en 2022, ces études s'appuient sur une version abrégée de l'EBIA, soit huit questions ciblant les dimensions essentielles de l'expérience alimentaire.

Les résultats révèlent une dégradation de la situation. En 2021, 55,2 % des foyers brésiliens étaient touchés par une forme d'insécurité alimentaire, dont 9 % dans une situation jugée grave, avec une concentration marquée des cas dans les régions du Nord et du Nord-Est. En

2022, les chiffres étaient encore plus alarmants : presque 59 % des foyers brésiliens étaient touchés par une forme d'insécurité alimentaire (Rede PENSANN, 2021 et 2022). Cette même année, la FAO estimait à 4,1 % la prévalence de la sous-alimentation. Si ce taux demeure l'un des plus faibles de la région, le Brésil n'en compte pas moins le plus grand nombre absolu de personnes sous-alimentées (FAO *et al.*, 2023). Après avoir été retiré en 2014 de la carte de la faim du Programme alimentaire mondial (PAM), le pays y a de nouveau figuré en 2022, conséquence directe du recul observé en matière de sécurité alimentaire (Vigna, 2022). Ce recul marqué contraste avec les données recueillies en 2018 dans le cadre de l'Enquête sur le budget des foyers, témoignant des conséquences profondes de la crise économique et sanitaire sur les conditions de vie des ménages.

Cette dégradation de la sécurité alimentaire affecte plus fortement les populations rurales ainsi que les groupes historiquement marginalisés, parmi lesquels figurent les communautés autochtones et les *Quilombolas* (descendants d'esclaves africains). Une enquête nationale réalisée en 2022 a ainsi mis en évidence que 65 % des foyers en situation d'insécurité alimentaire avaient une personne noire à leur tête, et que 18 % d'entre eux connaissaient un état de famine (Rede PENSANN, 2022)⁵. Ces données soulignent le rôle persistant des inégalités structurelles au Brésil – liées à la couleur de peau, au genre et à la position dans le marché du travail – comme facteurs déterminants dans la vulnérabilité alimentaire de larges segments de la population.

L'évolution chronologique des indicateurs met en lumière la fragilité structurelle des acquis antérieurs : le taux de sécurité alimentaire, estimé à 64,8 % en 2004, atteint 77,1 % en 2013 puis retombe à 63,3 % en 2018 et à 41,3 % en 2021-2022 – un niveau inférieur à celui observé près de deux décennies auparavant.

Quel est le cadre réglementaire de l'insécurité alimentaire ?

Au Brésil, les politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle ont connu de profondes transformations au gré des changements de gouvernance. Depuis les années 1980, elles se sont construites dans un équilibre instable entre participation citoyenne, justice sociale et, entre 2015 et 2022, développement d'une logique productiviste, technocratique et centralisée.

Dès les années 1980, une mobilisation intense de la société civile a contribué à l'émergence d'une réflexion collective sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Maluf *et al.*, 2021). Cette dynamique participative a permis la construction progressive d'une politique publique intersectorielle, fondée sur la concertation et le dialogue entre différents acteurs. Les débats, d'abord centrés sur

3. L'EBIA est inspirée des mesures du département d'agriculture aux États-Unis, lesquelles sont basées sur l'indicateur Cornell et évaluent les perceptions (MDS et SAGI, 2014). Lors de l'entrevue avec Renato Maluf, économiste, professeur à l'Université fédérale rurale de Rio de Janeiro, il a également été mentionné que la *Food Insecurity Experience Scale* (FIES), outil de la FAO, a utilisé l'EBIA comme l'une de ses références.

4. L'hypovitaminose A est un manque de vitamine A dans le sang et dans les tissus biologiques, qui peut nuire à la vision (jusqu'à la cécité) et augmente le risque de décès lié à certaines pathologies (rougeole, pneumonie, entre autres).

5. Rede Brasileira de Pesquisa em Soberania e segurança alimentar (Rede Pensaam) (2022 ; 2021). *Vigisan: I e II Inquérito Nacional sobre Insegurança Alimentar no Contexto da Pandemia da Covid-19 no Brasil*. São Paulo, SP: Fundação Friedrich Ebert, Rede Pensaam. Disponible sur : <https://redepensaam.org.br/olheparaafome/>

les questions de production et de disponibilité alimentaire – dans la continuité des préoccupations internationales héritées des guerres mondiales – se sont élargis aux enjeux de nutrition, de santé publique et de justice sociale, à la faveur de la transition démocratique de 1985.

Au début des années 1990, plusieurs mouvements citoyens dénoncent collectivement la persistance de la faim et la montée des inégalités. Ces mobilisations ont conduit à la mise en place de programmes nationaux visant à garantir le droit à l'alimentation. Dans ce contexte, la démocratie participative – bien qu'objet de limites encore aujourd'hui – s'est imposée comme l'un des traits distinctifs de l'expérience brésilienne pour assurer la souveraineté et la sécurité alimentaires et nutritionnelles ainsi que le droit humain à une alimentation adéquate (DHA).

La pluralité des mouvements sociaux de cette période, associant agriculteurs familiaux, travailleurs sans terre, communautés autochtones et milieux académiques, a nourri la richesse des débats et favorisé la structuration d'une approche nationale de la sécurité alimentaire. La participation active de la société civile au Sommet mondial de l'alimentation de 1996 a consolidé cette conception brésilienne, à la fois multisectorielle et novatrice, intégrant de manière précoce les dimensions d'accès, de qualité nutritionnelle et de durabilité.

Dans la continuité de ces dynamiques, la Politique nationale de l'alimentation et de la nutrition (*Política Nacional de Alimentação e Nutrição*, PNAN), instituée en 1999 et actualisée en 2011 (Ministério da Saúde, s.d.-b), marque une étape importante de la structuration du cadre national de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La PNAN vise à articuler les actions de santé publique, de nutrition et de promotion de l'alimentation adéquate, en les intégrant aux politiques de développement social. Parallèlement, la création du ministère du Développement agricole (MDA), également en 1999, consacre un espace institutionnel spécifiquement dédié à l'agriculture familiale, à la réforme agraire et au développement rural. Ce nouveau ministère joue un rôle déterminant dans la reconnaissance et la consolidation de l'agriculture familiale comme pilier de la souveraineté et de la sécurité alimentaires du pays.

De Lula à Dilma Rousseff : la consolidation d'un cadre national pour le droit à l'alimentation

Durant les deux mandats de Luiz Inácio Lula da Silva (2003-2010), élu sous la bannière du Parti des travailleurs (*Partido dos Trabalhadores*), la lutte contre la faim et la pauvreté s'impose comme une priorité nationale et devient l'un des piliers structurants de l'action publique. Selon Vasconcelos *et al.* (2019), « l'administration Lula a instauré des cadres juridiques et institutionnels destinés à promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en réduisant la faim, bien que cette politique ait coexisté avec des contradictions telles que la stimulation de l'agriculture industrielle fondée sur les grandes propriétés » (p. 9-10, traduction libre). Cette tension entre l'objectif de justice sociale et la persistance d'un modèle agro-exportateur productiviste illustre la complexité des politiques

de sécurité alimentaire dans un pays traversé par de profondes inégalités structurelles.

Créé en 1994 puis désactivé en 1995, le Conseil national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CONSEA) est réhabilité en 2003 et placé sous la tutelle directe de la présidence de la République. Composé de deux tiers de représentants issus de la société civile et d'un tiers de représentants gouvernementaux (Vasconcelos *et al.*, 2019), le CONSEA constitue un espace institutionnel de concertation, de suivi, d'évaluation et de surveillance des politiques publiques de sécurité alimentaire. Il s'impose alors comme un modèle de gouvernance participative, souvent cité en référence à l'échelle internationale.

Les premières années du gouvernement Lula voient l'approfondissement et la consolidation du cadre politique et juridique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Brésil. Le renforcement des dispositifs participatifs et la création de nouvelles instances de gouvernance traduisent la volonté d'inscrire durablement la lutte contre la faim et la pauvreté au cœur des politiques publiques.

C'est dans cette perspective qu'est institué, en 2003, le Conseil national du développement rural durable (*Conselho Nacional de Desenvolvimento Rural Sustentável*, CONDRAF). Cette instance vise à renforcer le dialogue entre l'État, la société civile et les mouvements sociaux, autour des enjeux de développement rural, de réforme agraire et de reconnaissance des droits des *Quilombolas*, des peuples autochtones ainsi que des communautés traditionnelles vivant dans les espaces ruraux, forestiers et aquatiques. En promouvant l'agriculture familiale et un approvisionnement alimentaire fondé sur la durabilité, le CONDRAF contribue directement à la consolidation de la souveraineté et de la sécurité alimentaires du pays.

L'année suivante marque une nouvelle étape avec la création du ministère du Développement social et de la Lutte contre la faim (MDS). Sa mission : « promouvoir l'inclusion sociale, la sécurité alimentaire, une assistance globale et un revenu minimum de citoyenneté pour les familles vivant dans la pauvreté » (ABC, s.d., paragr. 1, traduction libre). Dénommé aujourd'hui ministère du Développement et de l'Assistance sociale, de la Famille et de la Lutte contre la faim (*Ministério do Desenvolvimento e Assistência Social, Família e Combate à Fome*), il demeure un acteur central des politiques brésiennes de protection sociale et de sécurité alimentaire.

Ces avancées trouvent leur traduction juridique en 2006, avec l'adoption de la Loi n° 11.346, dite Loi organique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (*Lei Orgânica de Segurança Alimentar e Nutricional*, LOSAN). Celle-ci institue le Système national de sécurité alimentaire et nutritionnelle (*Sistema Nacional de Segurança Alimentar e Nutricional*, SISAN), qui repose sur l'articulation entre trois niveaux de gouvernance : le CONSEA, la Chambre intersectorielle de sécurité alimentaire et nutritionnelle (CAISAN), ainsi que les politiques et institutions publiques et privées œuvrant à la mise en œuvre du droit à l'alimentation (*Presidência da República*, 2006).

En 2009, la Loi n° 11.947 sur l'alimentation scolaire renforce ce dispositif : le repas scolaire devient un droit universel pour les élèves des écoles, inscrivant ainsi

l'alimentation au cœur des politiques éducatives (*Presidência da República*, 2009). L'ensemble du système d'éducation publique de base en bénéficie : enfants, adultes inscrits à des programmes d'alphabétisation, étudiants universitaires, etc.

L'année 2010 marque une étape symbolique majeure avec l'adoption de l'amendement constitutionnel n° 64, qui intègre le droit à l'alimentation parmi les droits sociaux fondamentaux (*Presidência da República*, 2010b). Dans cette même logique, une infrastructure publique pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (*Equipamentos Públicos para Segurança Alimentar e Nutricional*, EPSAN) est mise en place afin de soutenir concrètement l'exercice du droit humain à une alimentation adéquate (Fagundes *et al.*, 2022, p. 899, traduction libre). Enfin, cette même année, la publication du Décret n° 7.272 vient préciser et consolider le cadre normatif établi par la LOSAN. Ce texte réglemente le SISAN et institue la Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (*Política Nacional de Segurança Alimentar e Nutricional*, PNSAN), affirmant la garantie du droit humain à une alimentation adéquate comme principe fondamental de l'action publique (*Presidência da República*, 2010a, paragr. 1, traduction libre).

À la suite de Lula, Dilma Rousseff, issue du Parti des travailleurs également, accède à la présidence en 2011 et poursuit les orientations engagées en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Son premier mandat se distingue par une volonté affirmée d'éradiquer la misère et l'extrême pauvreté parmi les populations les plus vulnérables, notamment à travers des actions d'inclusion sociale et de transferts de revenus, comme le Programme Brésil sans pauvreté (*Brasil Sem Miséria*). Cette politique d'envergure produit des résultats tangibles : en 2014, le Brésil est officiellement retiré par la FAO de la carte de la faim dans le monde, consacrant, à l'échelle internationale, la réduction significative de la sous-alimentation dans le pays.

C'est également sous la présidence de Dilma Rousseff qu'est lancée, en 2012, la Politique nationale d'agroécologie et de production biologique (*Política Nacional de Agroecologia e Produção Orgânica*, PNAPO), accompagnée de son instrument opérationnel, le Plan national d'agroécologie et de production biologique (*Plano Nacional de Agroecologia e Produção Orgânica*, PLANAPO), plus connu sous le nom de *Brasil Agroecológico*. Bien que ne relevant pas directement des politiques de lutte contre l'insécurité alimentaire, cette initiative illustre la volonté d'inscrire la production agricole dans un cadre durable, en valorisant la diversité biologique et les savoirs traditionnels. L'agroécologie y est conçue comme un vecteur de durabilité, d'équité sociale et de souveraineté alimentaire.

Entre 2012 et 2015, le gouvernement Rousseff adopte également le Plan national de sécurité alimentaire et nutritionnelle (*Plano Nacional de Segurança Alimentar e Nutricional*, PLANSAN) (CAISAN, 2011), qui renforce la coordination intersectorielle du SISAN et fixe des objectifs stratégiques en matière d'accès à une alimentation adéquate.

Cependant, la récession économique qui s'installe au cours du second mandat de Rousseff conduit à un infléchissement des priorités gouvernementales au

profit de politiques d'austérité. L'accent se déplace progressivement vers la promotion d'habitudes alimentaires plus saines, dans un pays désormais confronté à la progression rapide des maladies chroniques non transmissibles (MCNT), telles que l'obésité, le diabète ou les maladies cardiovasculaires. Ainsi, le Pacte national pour une alimentation saine (*Pacto Nacional para Alimentação Saudável*) est institué par le Décret n° 8.553. Ce dispositif encourage la production et la consommation d'aliments sains, élargit l'accès régulier à des produits frais et durables, et promeut la réduction des aliments ultra-transformés, s'inscrivant ainsi dans la continuité des politiques publiques de santé et de sécurité alimentaire (MDA, s.d.-b, paragr. 1, traduction libre).

Une rupture dans la gouvernance de la sécurité alimentaire

En 2016, la destitution de Dilma Rousseff ouvre une période d'instabilité politique, qui va de pair avec une rupture profonde dans la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Brésil. En accédant à la présidence suite à cette crise institutionnelle, Michel Temer (2016-2018), issu du parti Mouvement démocratique brésilien (*Movimento Democrático Brasileiro*, MDB), inaugure un cycle de réformes d'austérité budgétaire qui fragilisent durablement les acquis des années précédentes. Les politiques sociales et les programmes de réduction de la faim voient leurs moyens chuter drastiquement, tandis que la portée des dispositifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle est progressivement réduite. L'adoption de l'amendement constitutionnel n° 95, qui gèle les dépenses publiques pour une période de vingt ans, constitue, en ce sens, un tournant majeur (Ribeiro-Silva *et al.*, 2020).

Parallèlement, le gouvernement Temer engage une restructuration institutionnelle qui affaiblit la place de l'agriculture familiale au sein de l'appareil d'État. Le ministère du Développement agricole (MDA), pilier de la reconnaissance de l'agriculture familiale et de la réforme agraire depuis 1999, est supprimé. Le gouvernement suivant parachève ce processus de démantèlement, notamment lorsque Jair Bolsonaro intègre le Secrétariat de l'agriculture familiale au sein du puissant ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement (*Ministério da Agricultura, Pecuária e Abastecimento*, MAPA), institution historiquement dédiée à la promotion de l'agrobusiness (Sabourin *et al.*, 2023, p. 76).

Cette réorientation des priorités publiques marque une rupture idéologique avec la logique participative, sociale et intersectorielle qui avait jusque-là structuré le modèle brésilien de sécurité alimentaire et nutritionnelle. En substituant une gouvernance technocratique et centralisée à la dynamique de concertation entre État et société civile, le gouvernement Temer inaugure un processus de désinstitutionalisation progressive du droit à l'alimentation, poursuivi durant la présidence Bolsonaro (2019-2023).

Comme le soulignent Sabourin *et al.* (2023, p. 74), cette période se distingue par « le démantèlement des politiques spécifiques à l'agriculture familiale, aux travailleurs

sans terre et aux communautés autochtones, d'une part, et par la dérégulation des limites à l'expansion illégale et prédatrice de l'agrobusiness, d'autre part ».

Sous l'administration Bolsonaro, les cadres institutionnels et normatifs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont progressivement affaiblis, entraînant une désarticulation du système participatif qui en constituait la pierre angulaire. Le CONSEA, pilier du dialogue entre l'État et la société civile depuis sa réactivation en 2003, est dissous, marquant la fin d'un espace historique de concertation. Le Conseil national du développement rural durable (CONDRAF) « a été supprimé en juin 2019 par le décret n° 9.759, signé lors de la cérémonie qui a marqué les cent premiers jours du gouvernement Bolsonaro » (Sabourin *et al.*, 2023, p. 78).

Le processus de déstructuration institutionnelle touche également le ministère du Développement social et de la Lutte contre la faim (MDS), intégré au nouveau ministère de la Citoyenneté (*Ministério da Cidadania*), ce qui réduit considérablement sa portée et affaiblit la cohérence des politiques de protection sociale et de sécurité alimentaire.

Parallèlement, les dispositifs de soutien à l'agriculture familiale et aux programmes d'alimentation scolaire ou communautaire connaissent une régression notable. Maluf *et al.* (2019) observent que la sécurité alimentaire et nutritionnelle est alors réduite à une logique d'assistance résiduelle, dénuée de toute perspective structurelle. Les représentants du secteur agro-industriel se réapproprient le concept, pour épouser les impératifs de productivité et de compétitivité des marchés. Dans ce contexte, les bénéficiaires des politiques sociales sont stigmatisés comme des « ennemis de la nation », accusés de dépendre d'un système « d'assistanat » et de dilapider les ressources publiques (Sabourin *et al.*, 2023, p. 77).

Cette inflexion idéologique s'accompagne d'un recul significatif de l'éducation alimentaire et nutritionnelle. Le désengagement de l'État dans ces domaines coïncide avec une dégradation rapide des indicateurs de sécurité alimentaire, aggravée par la pandémie de Covid-19. Face à cette crise, plusieurs gouvernements d'États fédérés ont tenté de réactiver, avec des moyens limités, certaines mesures d'urgence afin de répondre aux besoins essentiels des populations les plus vulnérables.

Le renouveau institutionnel de la sécurité alimentaire : entre reconstruction et contraintes

De retour aux fonctions présidentielles en 2023, Luiz Inácio Lula da Silva et son équipe réhabilitent un modèle brésilien de sécurité alimentaire fondé sur la démocratie participative, la justice sociale et la durabilité. Deux mesures emblématiques traduisent cette orientation : la reconstitution du Conseil national de sécurité alimentaire et nutritionnelle, dissous sous le mandat précédent, et le retour de deux ministères clés, le ministère du Développement agricole (MDA) et le ministère du Développement et de l'Assistance sociale, de la Famille et de la Lutte contre la faim.

Les marges de manœuvre du nouveau gouvernement demeurent toutefois limitées. Le budget fédéral pour

l'année 2023, adopté sous l'administration Bolsonaro, restreint considérablement la capacité de financement des politiques de souveraineté et de sécurité alimentaire et nutritionnelle et les ressources mobilisables restent insuffisantes au regard de l'ampleur des besoins. Durant la période de transition entre les deux gouvernements, un amendement constitutionnel adopté par le Congrès, permet néanmoins d'accroître les plafonds de financement de deux programmes emblématiques : le Programme Bourse famille (*Programa Bolsa Família*, PBF) et le Programme national d'alimentation scolaire (*Programa Nacional de Alimentação Escolar*, PNAE). Par ailleurs, l'ouverture d'un concours public pour le recrutement de nouveaux fonctionnaires témoigne d'un effort de renforcement institutionnel et d'une volonté de réinvestir durablement dans la gestion publique des politiques sociales.

Les effets structurels des choix antérieurs persistent. Niederle *et al.* (2022) rappellent que le Brésil, notamment sous les précédents mandats de Lula da Silva, figurait parmi les rares pays à avoir institué des politiques nationales de soutien à la transition agroécologique. Or, l'arrivée de Bolsonaro au pouvoir a consacré un changement de paradigme, qualifié de « clientéliste-corporatisme », légitimant le démantèlement progressif de ces dispositifs. Ce mouvement s'est accompagné d'une délégitimation discursive de l'agroécologie et d'un recentrage des politiques publiques au profit des intérêts agro-industriels, au détriment des agricultures familiales et durables.

Les politiques publiques de lutte contre l'insécurité alimentaire

Depuis le début des années 2000, le Brésil s'est distingué par la mise en œuvre d'un ensemble cohérent de politiques publiques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN), articulant transferts monétaires, programmes alimentaires et dispositifs de soutien à l'agriculture familiale. L'initiative la plus emblématique demeure le programme Faim Zéro (*Programa Fome Zero*, PFZ), lancé en 2003 sous la présidence de Luiz Inácio Lula da Silva. Symbole d'un engagement politique fort contre la faim, il marque le point de départ de l'institutionnalisation de la SAN dans le pays (Maluf, Zimmermann & Jomalini, 2021). La transformation du PFZ en politique d'État a permis de fédérer des programmes sectoriels autour d'une stratégie intégrée, reposant sur la participation citoyenne et la transversalité des actions. Nous détaillons ici les principaux dispositifs.

1) LE PROGRAMME BOURSE FAMILIALE (*Programa Bolsa Família*, PBF), créé en 2003, constitue le pilier du système brésilien de transferts monétaires conditionnels. En unifiant plusieurs dispositifs préexistants, il devient l'un des plus vastes programmes de ce type au monde : plus de six millions de familles bénéficiaires dès sa création, et plus de treize millions en 2017. Toutefois, ses impacts sur la nutrition et la sécurité alimentaire restent à nuancer (Vasconcelos *et al.*, 2019, p. 5 traduction libre). Rebaptisé Aide au Brésil (*Auxílio*



Le président Luiz Inácio Lula da Silva a signé le décret 12.712 le mardi 11 novembre [2025], modernisant le Programme alimentaire des travailleurs (PAT) dans le but d'assurer une plus grande transparence, concurrence et intégrité dans le système de bons alimentaires et de bons repas.

Image de Ricardo Stuckert

Brasil) sous le gouvernement Bolsonaro, le programme a vu ses conditions d'accès durcies avant d'être rétabli en 2023 avec des ressources amoindries.

2) LE PROGRAMME ALIMENTAIRE

DES TRAVAILLEURS (*Programa de Alimentação do Trabalhador*, PAT) vise à améliorer l'alimentation des salariés à faibles revenus, n'ayant pas accès à d'autres aides. Le programme a été créé par la loi n° 6321 du 14 avril 1976 et modernisé en 2025, afin, notamment, de faciliter l'usage du bon alimentaire dans différents lieux conventionnés et de réduire les coûts opérationnels pour accroître la couverture⁶. Il repose sur l'indemnisation des petites entreprises relevant du régime fiscal simplifié afin d'encourager l'offre d'avantages alimentaires aux salariés.

3) LE PROGRAMME NATIONAL D'ALIMENTATION

SCOLAIRE (*Programa Nacional de Alimentação Escolar*, PNAE), créé en 1955, est le plus ancien et le plus étendu du pays, bénéficiant à environ 40 millions d'écoliers. Son principe de décentralisation, amorcé dans les années 1990, permet aux municipalités d'acheter des produits locaux pour les cantines scolaires (Maluf, 2012). Sous la présidence de Lula, la réforme du programme renforce son ancrage territorial : au moins 30 % des aliments doivent provenir de l'agriculture familiale, de préférence biologique ou agroécologique (Vasconcelos *et al.*, 2019). Ce mécanisme garantit à la fois une alimentation de qualité aux élèves et des revenus stables aux producteurs. Sous la présidence de Jair Bolsonaro, les ressources allouées au PNAE ont été drastiquement réduites, avant d'être partiellement rétablies en 2023.

6. <https://www.gov.br/trabalho-e-emprego/pt-br/noticias-e-conteudo/2025/novembro/presidente-lula-assina-decreto-que-moderniza-o-programa-de-alimentacao-do-trabalhador>

4) LE PROGRAMME D'ACQUISITION D'ALIMENTS

(*Programa de Aquisição de Alimentos*, PAA), créé en 2003. Sur recommandation du CONSEA, il permet d'acheter directement des produits issus de l'agriculture familiale pour les redistribuer à des populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle (MDA, s.d.-c, paragr. 2, traduction libre). Géré par la Compagnie nationale d'approvisionnement (CONAB), le PAA contribue également à la constitution de stocks publics et au renforcement des circuits locaux et régionaux et des réseaux de commercialisation. Il valorise la biodiversité alimentaire, soutient les pratiques biologiques et agroécologiques et favorise la coopération entre producteurs. Dans certaines régions du Nord, les communautés autochtones y participent activement, contribuant ainsi à la valorisation de leurs aliments traditionnels (FAO *et al.*, 2023). Le PAA comme le PNAE s'appuient sur des « unités de distribution » de l'agriculture familiale, maillons opérationnels du Système national de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SISAN), qui assurent la logistique et la distribution des produits idéalement issus de l'agriculture familiale dans la ville et/ou la région (MDA, s.d.-c, paragr. 1, traduction libre).

5) LA STRATÉGIE « ALLAITER ET NOURRIR

LE BRÉSIL » (*Estratégia Amamenta e Alimenta Brasil*, EAAB), lancée en 2012, s'inspire des actions du Réseau Allaité Brésil (*Rede Amamenta Brasil*) et de la Stratégie nationale pour une alimentation complémentaire saine (*Estratégia Nacional para a Alimentação Complementar Saudável*). Elle renforce la formation des professionnels de santé accompagnant les enfants de moins de deux ans, afin d'améliorer la qualité nutritionnelle de l'alimentation dès la petite enfance⁷.

7. Le Brésil a d'ailleurs un modèle unique de banques de lait maternel, qui implique la participation des pompiers dans la collecte.

6) LE PROGRAMME DES RESTAURANTS

POPULAIRES (*Programa Restaurante Popular*), destiné aux communes de plus de 100 000 habitants, vise à offrir des repas sains et abordables aux populations vulnérables.

7) LE DON DE PANIERS ALIMENTAIRES D'URGENCE.

La distribution de paniers alimentaires de base constitue un instrument d'assistance ponctuelle et transitoire destiné aux familles et aux personnes en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle (GDF, s.d., paragr. 1, traduction libre). Dans le District fédéral, par exemple, ces paniers sont en partie constitués de produits de l'agriculture familiale locale, associant ainsi le soutien à cette agriculture et la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

8) LE RÉSEAU BRÉSILIEN DE BANQUES

ALIMENTAIRES (*Rede Brasileira de Bancos de Alimentos*, RBBA) est institué par le décret n° 10.490 du 17 septembre 2020 et géré par le gouvernement. Il collecte et redistribue les excédents alimentaires de structures publiques ou privées aux institutions fournissant des services d'assistance sociale, de protection et de défense civile : les établissements d'enseignement, les unités de soins institutionnels pour enfants et adolescents, les pénitenciers, prisons publiques et unités de détention, les établissements de santé et autres unités d'alimentation et de nutrition. En 2020, les 168 banques alimentaires ont permis de fournir 73 500 tonnes de denrées à 9 700 entités sociales, au bénéfice de 3,8 millions de personnes (MDS, 2022).

9) LE PLAN BRÉSIL SANS MISÈRE (*Plano Brasil Sem Miséria*, PBSM), lancé en 2011 sous la présidence de Dilma Rousseff, succède au Programme Faim Zéro (PFZ) en élargissant son champ d'action à la lutte contre la pauvreté. Il capitalise sur la dynamique sociale amorcée par le PFZ et intègre la sécurité alimentaire et nutritionnelle à une approche plus globale de lutte contre l'extrême pauvreté (Maluf et al., 2019, p. 524, traduction libre). Ce plan a pris fin en 2016. Sous l'administration actuelle de Lula, le Plan Brésil sans faim regroupe et renforce différents programmes, dont certains sont présentés dans cette section.

Exemples d'initiatives citoyennes pour lutter contre l'insécurité alimentaire

Au Brésil, la société civile joue un rôle déterminant dans la lutte contre la faim et pour le droit à l'alimentation. Portées par des mouvements sociaux, des réseaux agroécologiques et des collectifs citoyens, les initiatives prolongent une tradition d'engagement populaire en faveur de la justice sociale et alimentaire. Durant la pandémie de Covid-19, l'organisation citoyenne a été cruciale pour répondre aux besoins de la population en matière d'insécurité alimentaire, révélant la capacité

d'action et de solidarité d'un tissu associatif profondément ancré dans le pays. Les exemples qui suivent illustrent la diversité de telles actions, entre plaidoyer, entraide, et innovation locale.

1) ARTICULATION NATIONALE D'AGROÉCOLOGIE

(*Articulação Nacional de Agroecologia*, ANA). Il s'agit d'un vaste réseau présent sur l'ensemble du territoire brésilien, notamment au niveau des municipalités. Elle se définit comme « un espace d'articulation et de convergence entre mouvements, réseaux et organisations de la société civile brésilienne engagés dans la promotion de l'agroécologie, le renforcement de la production familiale et la construction d'alternatives durables pour le développement rural » (ANA, 2021, paragr. 1, traduction libre). Depuis 2011, la sécurité alimentaire et nutritionnelle figure parmi ses axes prioritaires, à travers des actions variées : foires de semences, séminaires, publications et échanges de savoirs locaux.

2) MOUVEMENT DES TRAVAILLEURS RURAUX

SANS TERRE (*Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra*, MST). Le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST) occupe une place centrale dans l'histoire des luttes agraires au Brésil. Il se définit comme « un mouvement social de masse et autonome, visant à articuler et organiser les travailleurs ruraux et la société pour conquérir la réforme agraire et un projet populaire pour le Brésil » (MST, s.d., paragr. 1, traduction libre). Durant la pandémie de Covid-19, le MST a multiplié les initiatives solidaires favorisant la vente directe : distribution de denrées, maintien des marchés agroécologiques, création de *quitandas*⁸. Il a également mis en place le programme des cuisines solidaires, qui compte aujourd'hui 31 cuisines communautaires réparties dans le pays (*Cozinhas Solidárias*, s.d.). Le MST fournit les denrées alimentaires à ces cuisines. À l'origine, ce programme a vu le jour grâce à une initiative du Mouvement des travailleurs sans-abri (MTST), avant de devenir un programme fédéral du ministère du Développement social (MDS).

3) CONFÉRENCE POPULAIRE SUR LA SOUVERAINETÉ ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

(*Conferência Popular de Soberania e Segurança Alimentar e Nutricional*). Cette initiative est née en réaction à la suppression du CONSEA et à l'interruption des conférences nationales sous le gouvernement Bolsonaro. L'adjectif « populaire » souligne la reprise en main citoyenne du débat sur le droit à l'alimentation, face au démantèlement institutionnel. Cette dynamique autonome a donné naissance à un collectif rassemblant des groupes historiquement marginalisés – femmes, peuples autochtones, communautés noires, travailleurs sans terre, agriculteurs familiaux – autour d'actions

8. Les *quitandas* sont des petits établissements où l'on vend des fruits, des légumes, des œufs, etc.

de plaider et d'éducation populaire. Bien que les conférences officielles aient depuis été rétablies, le collectif poursuit son engagement au sein de la société civile.

4) FRONT NATIONAL CONTRE LA FAIM ET LA SOIF

(*Frente Nacional Contra a Fome e Sede*). Créé dans le contexte de la pandémie, le Front national contre la faim et la soif fédère « plus de 25 organisations et mouvements dans la lutte structurelle contre la faim et la soif au Brésil » (SEFRAS, 2022, paragr. 6, traduction libre), parmi lesquels l'Église franciscaine. Le projet se positionne comme un espace de coordination et de dialogue, visant à renforcer la voix de la société civile, des mouvements sociaux et des organisations engagées dans la recherche d'une transformation au profit du peuple (SEFRAS, 2022, paragr. 6, traduction libre).

5) ACTION COLLECTIVE « VRAIE NOURRITURE »

(*Ação Coletiva Comida de Verdade*). Lancée pendant la pandémie de Covid-19 par treize organisations de la société civile, l'Action collective « Vraie nourriture » s'est

attachée à « cartographier, identifier et comprendre comment différentes expériences ont contribué à la construction et au renforcement de systèmes agroalimentaires équitables et durables » (*Ação Coletiva Comida de Verdade*, s.d., paragr. 4, traduction libre).

Bien que le projet ne soit plus actif, il a permis de mettre en lumière la diversité des initiatives locales en faveur d'une alimentation saine, durable et fondée sur la justice sociale.

6) MOUVEMENT DES TRAVAILLEURS SANS-ABRI

(*Movimento dos(as) Trabalhadores(as) Sem-Teto – MTST*). Fondé en 1997, ce mouvement vise à garantir le droit constitutionnel à un logement décent pour toutes et tous. Il s'agit de l'un des mouvements sociaux urbains les plus importants d'Amérique latine. À l'avant-garde des grandes mobilisations sociales progressistes au Brésil ces dernières années, il a notamment promu des initiatives de cuisines communautaires pendant la pandémie, espaces fondamentaux dans les activités du MTST. Pour ce mouvement, la lutte contre la faim est devenue une priorité cruciale, notamment grâce aux cuisines solidaires.

CONCLUSION

La trajectoire du Brésil en matière de sécurité alimentaire illustre la tension permanente entre avancées sociales et fragilisation institutionnelle. La période ouverte au début des années 2000 a marqué un tournant historique : la faim a cessé d'être perçue comme une fatalité pour devenir un enjeu de droit, de justice sociale et de citoyenneté. La mise en place d'un système intersectoriel fondé sur la participation, la reconnaissance de l'agriculture familiale et la promotion d'une alimentation adéquate ont fait du pays une référence internationale. Pourtant, les alternances politiques et les crises économiques ont révélé la vulnérabilité de ces acquis. Au cours de la dernière décennie, le démantèlement partiel du cadre participatif, la réduction des investissements publics et la montée des inégalités ont conduit à un retour de l'insécurité alimentaire. Si le gouvernement actuel affiche la volonté de restaurer les institutions et les politiques publiques en la matière, les défis demeurent considérables : rétablir la cohérence des dispositifs, garantir leur financement et renforcer la durabilité du modèle alimentaire brésilien face aux pressions économiques, sociales et environnementales.

Bibliographie

- ABC (s.d.). *Ministério do Desenvolvimento Social e Combate à Fome (MDS)*. Agência Brasileira de Cooperação. <http://www.abc.gov.br/training/informacoes/InstituicaoMDS.aspx>
- Ação Coletiva Comida de Verdade. (s.d.). *Ação Coletiva Comida de Verdade: aprendizagem em tempos de pandemia*. <https://acaocoletivacomidadeverdade.wordpress.com/>
- ANA (2021). *O que é a ANA*. Articulação Nacional de Agroecologia. <https://agroecologia.org.br/o-que-e-a-ana/>
- Banque mondiale (2022a, septembre 14). *Fiche d'information : ajustement des seuils internationaux de pauvreté*.
- Banque mondiale (2022b). *Poverty and Shared Prosperity 2022: Correcting Course*. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1893-6>
- Banque mondiale (2023). *Brazil*. https://databankfiles.worldbank.org/public/ddpext_download/poverty/987B9C90-CB9F-4D93-AE8C-750588BF00QA/current/Global_POVEQ_BRA.pdf
- Brasil Agroecológico (s.d.). *Planapo*. Presidência da República.
- CAISAN (2011). *Plano Nacional de Segurança Alimentar e Nutricional*: 2012/2015.
- Cáritas Brasileira (2022). *Cáritas Brasileira lança projeto com foco no combate à fome em Boa Vista*. <http://caritas.org.br/noticias/caritas-brasileira-lanca-projeto-com-foco-no-combate-a-fome-em-boia-vista>
- CEA-CEPAL (2017). *La medición de inseguridad alimentaria y los indicadores no monetarios en el sistema de encuesta de hogares – IBGE*. <https://www.cepal.org/sites/default/files/presentations/2017-05-leonardo-santosdeoliveira-br.pdf>
- Cottet-Emard (2022). *Le retour de l'insécurité alimentaire au Brésil*. <https://www.vudailleurs.com/le-retour-de-linsecurite-alimentaire-au-bresil/>
- Cozinha Solidária. (s.d.). *Início*. <https://www.cozinhasolidaria.com/>
- Da Silva, J. G., Del Grossi, M. E., & Galvão de França, C. (Coords.) (2010). *The Fome Zero (Zero Hunger) Program: The Brazilian experience*. FAO. <https://www.fao.org/publications/card/fr/c/d923c492-8125-5c81-a0c1-b74779f42208/>
- FAO, FIDA, OMS, PMA, & UNICEF (2022). *El estado de la seguridad alimentaria y la nutrición en el mundo 2022: Adaptación de las políticas alimentarias y agrícolas para hacer las dietas saludables más asequibles*. Rome: FAO. <https://doi.org/10.4060/cc0639es>
- FAO, FIDA, OMS, PMA, & UNICEF (2023). *Panorama regional de la seguridad alimentaria y nutricional – América Latina y el Caribe 2022*. Rome: FAO. <https://doi.org/10.4060/cc3859es>
- Fagundes, A., de Cássia Lisboa Ribeiro, R., de Brito, E. R., Recine, E., & Rocha, C. (2022). Public infrastructure for food and nutrition security in Brazil: Fulfilling the constitutional commitment to the human right to adequate food. *Food Security*, 14(4), 897-905. <https://doi.org/10.1007/s12571-022-01272-1>
- Fundação Nacional dos Povos Indígenas (2022). *Brasil registra 274 línguas indígenas diferentes faladas por 305 etnias*. Ministério dos Povos Indígenas. <https://www.gov.br/funai/pt-br/assuntos/noticias/2022-02/brasil-registra-274-linguas-indigenas-diferentes-faladas-por-305-etnias>
- GDF. (s.d.). *Cestas emergenciais*. Governo do Distrito Federal. <https://www.df.gov.br/cestas-emergenciais/>
- IBGE. (2020). *10.3 million persons live in households with severe food insecurity*. Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística. [https://agenciadenoticias.ibge.gov.br/en/agencia-news/2184-news-agency/news/28906-10-3-milhoes-de-pessoas-moram-em-domicilios-com-inseguranca-alimentar-grave-2#:~:text=Of%20the%2068.9%20million%20households%20in%20the%20country%2C%2036.7%25%20had,\(17\)%20by%20the%20IBGE](https://agenciadenoticias.ibge.gov.br/en/agencia-news/2184-news-agency/news/28906-10-3-milhoes-de-pessoas-moram-em-domicilios-com-inseguranca-alimentar-grave-2#:~:text=Of%20the%2068.9%20million%20households%20in%20the%20country%2C%2036.7%25%20had,(17)%20by%20the%20IBGE)
- IBGE (2023). *Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística*. <https://www.ibge.gov.br/>
- IVC (2020). *Projeto Mexendo a Panela alimenta pessoas carentes em Boa Vista (RR)*. Institut VIVA CIDADANIA.
- Maluf, R. (2012). *Le rôle des politiques publiques pour améliorer la sécurité alimentaire : L'exemple du programme brésilien des cantines scolaires* [Présentation]. Chaire UNESCO Alimentations du monde. <https://www.chaireunesco-adm.com/Peut-on-nourrir-durablement-les-villes-au-Nord-et-au-Sud>
- Maluf, R. S., Zimmermann, S. A., & Jomalins, E. (2021). *Emergência e evolução da política nacional de segurança alimentar e nutricional no Brasil (2003-2015)*. *Estudos Sociedade e Agricultura*, 29(3), pP. 517-544. <https://doi.org/10.36920/esa-v29n3-2>
- MDA (s.d.-a). *Operação Acolhida*. Presidência da República. <https://www.gov.br/mds/pt-br/acoes-e-programas/operacao-acolhida>

- MDA (s.d.-b). *Pacto Nacional para Alimentação Saudável*. Presidência da República. <https://www.gov.br/mds/pt-br/aceso-a-informacao/carta-de-servicos/desenvolvimento-social/inclusao-social-e-produtiva-rural/pacto-nacional-para-alimentacao-saudavel-1>
- MDA (s.d.-c). *Programa de Aquisição de Alimentos (PAA)*. Presidência da República.
- MDA (s.d.-d). *Programa Restaurante Popular*. Presidência da República.
- MDA (2023). *Conselho Nacional de Desenvolvimento Rural Sustentável – CONDRAF*. Presidência da República.
- MDS & SAGI (2014). *Estudo Técnico N° 01/2014. Escala Brasileira de Insegurança Alimentar – EBIA: análise psicométrica de uma dimensão da Segurança Alimentar e Nutricional*. Fundação Perseu Abramo. <https://fpabramo.org.br/acervosocial/wp-content/uploads/sites/7/2017/08/328.pdf>
- MDS (s.d.). *Unidades de Distribuição da Agricultura Familiar*. Presidência da República. <https://www.gov.br/mds/pt-br/aceso-a-informacao/carta-de-servicos/desenvolvimento-social/inclusao-social-e-produtiva-rural/unidades-de-distribuicao-da-agricultura-familiar-1>
- MDS (2022). *RBBA*. Presidência da República.
- Ministério da Saúde (s.d.-a). *Estratégia Amamenta e Alimenta Brasil*. Presidência da República. <https://www.gov.br/saude/pt-br/composicao/saps/promocao-da-saude/estrategia-amamenta-e-alimenta-brasil>
- Ministério da Saúde (s.d.-b). *Política Nacional de Alimentação e Nutrição*. Presidência da República. <https://www.gov.br/saude/pt-br/composicao/saps/pnan>
- MST (s.d.). *Quem Somos*. Movimento dos Trabalhadores Rurais sem Terra. <https://mst.org.br/quem-somos/>
- Niederle, P., Petersen, P., Coudel, E., Grisa, C., Schmitt, C., Sabourin, E., Schneider, E., Brandenburg, A., & Lamine, C. (2022). Ruptures in the agroecological transitions: Institutional change and policy dismantling in Brazil. *The Journal of Peasant Studies*, 50(3), 931-953. <https://doi.org/10.1080/03066150.2022.2055468>
- Presidência da República (2009, 16 juin). *Lei n° 11.947*. http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/_ato2007-2010/2009/lei/l11947.htm
- Presidência da República (2010a, 25 août). *Decreto n° 7.272*. http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/_ato2007-2010/2010/decreto/d7272.htm
- Presidência da República (2010b, 4 février). *Emenda Constitucional n° 64*. http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/constituicao/emendas/emc/emc64.htm
- Presidência da República (2006, 15 septembre). *Lei n° 11.346*. http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/_ato2004-2006/2006/lei/l11346.htm
- Recine, E., & Vasconcellos, A. B. (2011). Políticas nacionais e o campo da alimentação e nutrição em saúde coletiva: Cenário atual. *Ciência & Saúde Coletiva*, 16(1), 73-79. <https://doi.org/10.1590/s1413-81232011000100011>
- Rede PENSSAN (2021). *Inquérito Nacional Sobre Insegurança Alimentar no Contexto da Pandemia da Covid-19 no Brasil*.
- Rede PENSSAN. (2022). *Inquérito Nacional sobre Insegurança Alimentar no Contexto da Pandemia da Covid-19 no Brasil*.
- Ribeiro-Silva, R. de, Pereira, M., Campello, T., Aragão, É., Guimarães, J. M., Ferreira, A. J., Barreto, M. L., & Santos, S. M. (2020). Implicações da pandemia Covid-19 para a segurança alimentar e nutricional no Brasil. *Ciência & Saúde Coletiva*, 25(9), 3421-3430. <https://doi.org/10.1590/1413-81232020259.22152020>
- Sabourin, E., Milhorange, C., Niederle, P., Grisa, C., Pereira Leite, S., & Schneider, S. (2023). Les politiques agricoles sous Bolsonaro. *Problèmes d'Amérique Latine*, 119-120(1), 73-91. <https://shs.cairn.info/revue-problemes-d-amerique-latine-2022-1-page-73?lang=fr>
- SEFRAS (2022). *Frente nacional contra a fome e sede*. Ação Social Franciscana. <https://www.sefras.org.br/frente-nacional-contra-a-fome-e-sede>
- Vasconcelos, F. de, Machado, M. L., Medeiros, M. A., Neves, J. A., Recine, E., & Pasquim, E. M. (2019). Public policies of Food and Nutrition in Brazil: From Lula to Temer. *Revista de Nutrição*, 32. <https://doi.org/10.1590/1678-9865201932e180161>
- Vigna, A. (2022). Brazil is facing the return of hunger. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/en/economy/article/2022/06/09/brazil-is-facing-the-return-of-hunger_5986229_19.html

GRAND ANGLE

Morales Brizard, M., Zimmermann, S., Insécurité alimentaire et politiques publiques au Brésil, Chaire Unesco Alimentations du monde, *Grand Angle* n°4, mai 2026.

Chaire UNESCO Alimentations du monde
L'Institut Agro Montpellier
Pôle tropiques et Méditerranée
1101, avenue Agropolis
34090 Montpellier — France
Tél.: +33 (0)4 67 61 70 10
chaireunesco-adm.com/